

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00317 Numéro SIREN : 837 477 975 Nom ou dénomination : 4M Transports

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2019 sous le numéro de dépôt 12619

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/12619

Déposant :

Nom/dénomination : 4M Transports

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 837 477 975

N° gestion : 2018 B 00317



S.A.S.U. 4M Transports

Société par actions simplifiée unipersonnelle au Capital de 14.000 €uros

837 477 975 R.C.S. MELUN – APE : 4941 B

~~~~~

## **Siège social**

19, Route D'Estrees  
77126 EGLIGNY

~~~~~

ETATS COMPTABLES & FISCAUX EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2018

Certifié conforme

[Signature]

4 M TRANSPORTS SASU
19 Route D'estrée 77126 Egligny
siret : 837 477 975 rcs Melun
☎ 06 03 58 49 97
capital 14000

ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

IMPOT SUR LES SOCIETES

14022018

31122018

X

ays)

Désignation de la société:

Société 4M Transports S.A.S.U.

Adresse du siège social:

19 Route D'Estrees

SIRET

8 3 7 4 7 7 9 7 5 0 0 0 1 0

77126 EGLIGNY

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées

Transports de marchandises

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%

0

Bénéfice imposable à 28%

3 185

Déficit

Bénéfice imposable à 15%

33 355

Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

/ à long terme
imposables à 19%

Autres PV
imposables à 19%

PV à long terme
imposables à 0%

PV exonérées (art.
238 quindecies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines -
Territoire entrepreneur,
art 44 octies A

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de restructuration de la défense
art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser
(BUD), art.44 sexdecies

SII cotée

Bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées
relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Impôts nets soumis à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Tél:

Tél:

N° d'agrément du CGA

Date: 31/03/2019

Lieu EGLIGNY

Qualité et nom du signataire:

Président

Tél:

Signature

CHARABIE Marc Fulbert

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

gid Group

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Attestation de présentation des comptes En Euros.

FIDELIA CONSULTING



Handwritten signature

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes exposées	d		
Montant des distributions	e		
Moins que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les PVLT et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
Provisions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter



Handwritten signature

Désignation de l'entreprise		Société 4M Transports S.A.S.U.		Néant	
Adresse de l'entreprise		19 Route D'Estrees		77126 EGLIGNY	
Numéro SIRET *		8 3 7 4 7 7 9 7 5 0 0 0 1 0			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 1		Durée de l'exercice précédent * 0	

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		3 1 1 2 2 0 1 8		0 0 0 0 0	
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Fonds commercial *	010	012		
	Immobilisations incorporelles				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	2 600	
Total I (5)		044	048	2 600	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	570	
	Créances (2)	068	070	27 452	
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	3 684	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	49 302	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	81 008	
Total général (I+II)		110	112	83 608	

PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET
		1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	14 000
	Ecart de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	30 645
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	44 645
	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 553
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	14 964
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	38 963
Total général (I + II + III)		180	83 608

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



Handwritten signature

A - RÉSULTAT COMPTABLE

A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le					
										1	2	3	4	1	2	3	4		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209								
	Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215													
		services *				217													
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																		
	Production immobilisée *																		
	Subventions d'exploitation reçues																		
Autres produits																			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232				111	814				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234								
	Variation de stock (marchandises) *										236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238				36	362			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240								
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)										242				38	807			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										243								
	Rémunérations du personnel *										250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										252								
	Dotations aux amortissements *										254								
	Dotations aux provisions										256								
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259														
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260									105					
Total des charges d'exploitation (II)										264				75	275				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270				36	540				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers										(III)	280							
	Produits exceptionnels										(IV)	290							
	Charges financières										(V)	294							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347													
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348													
	Impôts sur les bénéfices *										(VII)	306			5	895			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310				30	645				
B - RÉSULTAT FISCAL Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312				30	645	314			
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318								
	Provisions non déductibles *										322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés					247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				5	895				
		Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)	249										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										251								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999								
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. septies)		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		986			987										
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		981			989												
Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)		Investissements outre-mer		345			344												
							346												
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"										655									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352				36	540	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356									
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370				36	540	372			

Attestation de présentation des comptes En Euros

FIDELIA CONSULTING



I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482	2 600	484		486	2 600		2 600
TOTAL		490		492	2 600	494		496	2 600		2 600

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
	①	②	③	④		19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Attestation de présentation des comptes En Euros.

FIDELIA CONSULTING



I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	40 150
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	12 945
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Attestation de présentation des comptes En Euros.

FIDELIA CONSULTING



ste

[Signature]

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 14/02/2018		et clos le : 31/12/2018	
Durée en nombre de mois		1	1
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Attestation de présentation des comptes En Euros.

FIDELIA CONSULTING

ste



[Signature]

ANNEXE DU 14/02/2018 AU 31/12/2018

FIDELIA CONSULTING

80 RUE DU 8 MAI 1945

92000 NANTERRE

Attestation de présentation des comptes

FIDELIA CONSULTING

ne



[Signature]

PREAMBULE:

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 83 608.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 111 814.28 Euros et dégageant un bénéfice de 30 644.74 Euros.

L'exercice a une durée de 11 mois, couvrant la période du 14/02/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Attestation de présentation des comptes

FIDELIA CONSULTING

Me



Handwritten signature.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Prêts, autres immobilisations financières			2 600
TOTAL			2 600
TOTAL GENERAL			2 600

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Prêts, autres immobilisations financières			2 600	2 600
TOTAL			2 600	2 600
TOTAL GENERAL			2 600	2 600

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 600		2 600
Autres créances clients	27 452	27 452	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 085	1 085	
Débiteurs divers	2 599	2 599	
TOTAL	33 736	31 136	2 600

Attestation de présentation des comptes

FIDELIA CONSULTING

ME



[Signature]

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 553	4 553		
Impôts sur les bénéfices	5 895	5 895		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 551	13 551		
Groupe et associés	14 964	14 964		
TOTAL	38 963	38 963		

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 599
Total	2 599

de



S.A.S.U. 4M TRANSPORTS

Société par actions simplifiées unipersonnelle au Capital de 14.000 Euros

8367 477 975 R.C.S BOBIGNY – APE: 4941 B

Siège social :

19 route d'Estrées
77126 EGLIGNY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt juin à dix-sept heures.



L'associé unique et président de la société 4M TRANSPORTS, a pris les décisions suivantes :

- Affectation du résultat,
- Pouvoirs à donner.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 645 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat de l'exercice :	30 645 euros

Soit un bénéfice distribuable de	30 645 euros

AFFECTATION :

- Report à nouveau :	29 245 euros
- Réserve Légale	1 400 euros

	30 645 euros

DEUXIEME RESOLUTION

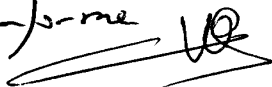
L'associé unique de la société a décidé de ne pas être rémunéré pour ses fonctions de Président de la société pour l'exercice 2018

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Monsieur Marc CHARABIE

Actionnaire unique - Président

certifié conforme 

4 M TRANSPORTS SASU

19 Route D'estrée 77126 Egligny
siret : 837 477 975 rcs Melun
☎ 06 03 58 49 97
capital 14000





S.A.S.U. 4M TRANSPORTS

Société par actions simplifiées unipersonnelle au Capital de 14.000 Euros

837 477 975 R.C.S NANTERRE – APE : 4941 B

Siège social

19 route d'Estrées
77126 EGLIGNY

Résolution d'affectation du résultat

Exercice clos le 31/12/2018

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 645€uros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat de l'exercice :	30 645 euros

Soit un bénéfice distribuable de	30 645 euros

AFFECTATION :

- Report à nouveau :	29 245 euros
- Réserve Légale :	1 400 euros

	30 645 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

.....
Le 20 juin 2019

Monsieur Marc CHARABIE
Actionnaire unique, Président
4 M TRANSPORTS SASU
19 Route d'Estrée 77126 Egligny
siret : 837 477 975 rcs Melun
☎ 06 03 58 49 97
capital 14000

